

Ste Consorce, le 08 Janvier 2025

Mr BIANCO Alain et Corinne

69280 SAINTE CONSORCE

Mairie de Ste Consorce

4, Rue de Verdun

69280 – Sainte Consorce

A l'attention de Mme Isabelle DELAYRE

Objet : Révision du PLU Ste Consorce - Demande de changement de zonage et rattachement de la parcelle 509 sur une zone constructible.

Bonjour Madame DELAYRE,

Suite à la réunion publique du 10/10/2024, nous avons eu connaissance d'une modification de PLU, et la possibilité de vous écrire pour notifier notre demande de modification de zonage pour la parcelle 509, qui avait été modifié lors du PLU de 2017, passant d'une zone constructible à une zone agricole.

Notre démarche est motivée du fait qu'un garage voiture a été construit en 2012, chevauchant la parcelle 509 et 460, avec un permis de construire dûment accepté et validé à l'époque.

Résumé de notre demande :

-Demande de réaffectation de la parcelle 509 en zone constructible, pour un projet de construction d'un second garage de voiture (surface envisagée ~24m² et construction bois)

-Notre terrain est composé de 3 parcelles :

* N°460 pour notre maison

* N°507 pour notre piscine + local technique et terrasse (l'ensemble réalisé avec des déclarations de travaux faites en mairie)

* N°509 pour garage voiture

-Historique parcelle 509 : Construction d'un garage voiture en bois de 39m² :

* Permis de construire PC6919012R0019 du 03/08/2012

* Ouverture chantier au 07/01/2013

* Achèvement de travaux : 15/03/2013

→ la surface du garage est répartie sur la parcelle 509 et 460

Pour mémoire, nous avons rencontré Mr Gaulé, le 19/11/2019, ainsi que Mr le Maire, Jean-Marc Thimonnier, le 04/03/2020, et suite à ces discussions, il apparaissait que la modification de zonage de notre parcelle 509, pouvait rentrer dans une étude de rectification du fait de l'ensemble déjà bâti.

Le confinement Covid de 2020, a annulé les divers rendez-vous envisagés pour continuer notre démarche, et est remotivé, aujourd'hui, du fait de la modification officielle du PLU.

Espérant que notre demande sera étudiée spécifiquement, même si elle ne rentre pas dans le cadre du projet 2025, mais permettant de rectifier cette situation.

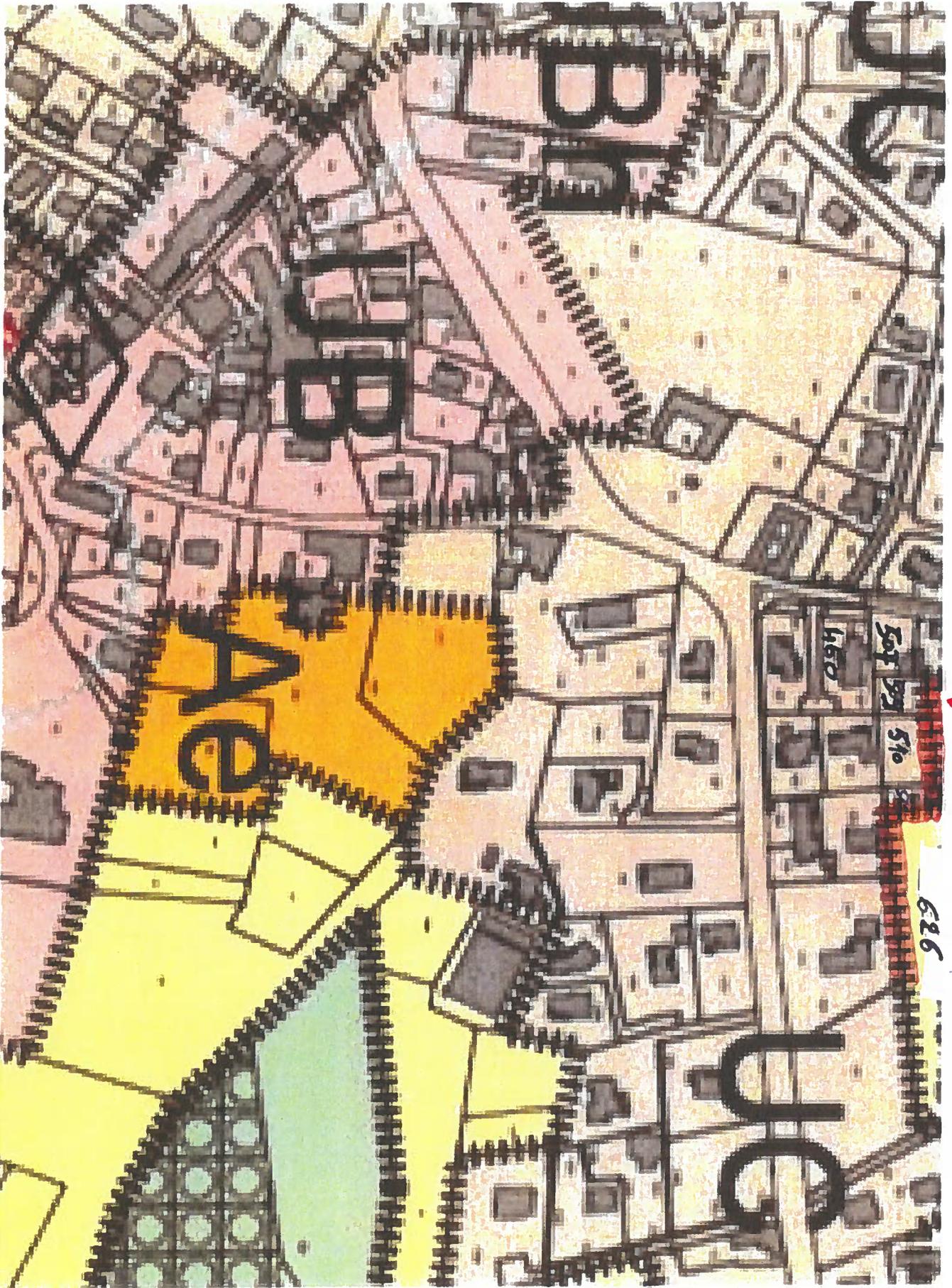
Nous vous remercions par avance pour la prise en considération de notre demande et, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse,

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Alain et Corinne BIANCO

PJ : 1 plan avant PLU2017/ 2 plans PLU2017



PLAN PLU Avenue Nodif 2017
↓ parcel 509 en construction

